



Rapport annuel 2022-2023

À PRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2 juin 2023

Rapport du Comité exécutif

La dernière année a été une période de renouveau pour les membres du Comité exécutif du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick (CANB). Nous avons accueilli une nouvelle conseillère en archivistique à temps partiel, puis nous avons dû rapidement opérer un virage pour annoncer le poste et embaucher une nouvelle conseillère en archivistique lorsque le poste est à nouveau devenu vacant. La mesure a nécessité beaucoup de planification et de souplesse, car nous sommes passés des services d'une conseillère en archivistique à temps partiel, Renée Belliveau, à une autre conseillère à temps plein, Katrina Swift. Le CANB est heureux de rapporter que la transition s'est bien déroulée et que les deux candidates étaient des archivistes professionnelles qualifiées titulaires des diplômes pertinents.

GOVERNANCE

La composition actuelle du Comité n'a pas changé de façon spectaculaire. David Mawhinney a démissionné du poste de président pour assumer le rôle de trésorier, alors que Julia Thompson est passée de vice-présidente à présidente. L'ancienne archiviste de Charlotte County Archives, Heather Wilson, a été élue au poste de vice-présidente, duquel elle démissionnera lors des élections à venir. Le Comité s'est naturellement beaucoup appliqué au cours de l'année à aider Renée, puis Katrina, à comprendre les procédures et les pratiques du CANB, en particulier les processus de rédaction et d'attribution des subventions.

Nous avons continué à revoir notre gouvernance en effectuant la révision de la politique de remboursement du CANB, mise à jour en fonction de la situation de Katrina qui travaille quotidiennement à distance et effectue fréquemment des visites sur place. Une politique plus rigoureuse sur les déplacements comporte maintenant des définitions précises des frais remboursables admis, notamment une disposition selon laquelle seul le temps passé au Nouveau-Brunswick peut être financé.

Les directives de remboursement des frais de déplacement ont aussi été mises à jour pour tenir compte des hausses des coûts, conformément aux changements apportés aux taux des frais admissibles dans la Directive sur les frais de déplacement du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Enfin, nous souhaitons faire part de notre gratitude aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick (APNB) pour leurs conseils et leur soutien. Cette année, nous n'avons pas eu besoin de locaux à bureaux d'APNB, car la conseillère travaille désormais à distance, mais notre partenariat de longue date se poursuit, car nous devons compter sur le soutien en matière de technologies de l'information (TI), le matériel et les autres services qu'APNB fournit. Le CANB ne pourrait pas fonctionner sans de telles dispositions et nous tenons encore une fois à remercier les APNB de toute l'aide qu'elles apportent au Conseil.

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

Nous avons poursuivi le travail de création des procédures opérationnelles avec l'aide des conseillères en archives, Renée Belliveau et Katrina Swift. De nouvelles procédures ont été formulées et les anciennes procédures ont été mises à jour pour correspondre aux réalités actuelles en vue de faciliter la transition d'une conseillère à l'autre.

La nouvelle conseillère en archivistique a su profiter de l'information reçue et elle a continué à dresser la liste des procédures l'ayant aidée ou dont le Comité exécutif avait expressément fait la demande, et à les rendre officielles. Le document qui en a découlé constitue une partie de notre plan de continuité et contribue à officialiser les procédures de manière que quiconque puisse venir au bureau et apprendre comment accomplir les tâches.

Plusieurs initiatives ont eu pour but de chercher à améliorer le fonctionnement et l'administration du Conseil. Nous avons révisé le manuel des opérations et le manuel du Comité exécutif. Nous avons mis à jour les Lignes directrices pour les archives au Nouveau-Brunswick et celles-ci existent désormais sous la forme d'un manuel numérique PDF dans les deux langues qui facilite sa diffusion. Le CANB est passé de téléphones filaires à des téléphones cellulaires pour améliorer l'accès des membres auprès de la conseillère en archivistique et nous avons renouvelé le nom de domaine pour les trois prochaines années.

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ORGANISMES MEMBRES DU CANB

En juin 2022, le Comité exécutif s'est appuyé sur les lignes directrices en place et les demandes de subventions reçues pour statuer sur les demandes. Le processus a permis à la nouvelle conseillère en archivistique et au membre à titre personnel du Comité exécutif de participer directement au processus d'attribution des subventions, de rationaliser les lignes directrices et de déterminer les types de questions que nous devrions considérer lors du règlement des demandes. Nous sommes responsables devant la population du Nouveau-Brunswick et nous devons faire preuve d'un jugement sûr lorsque nous prenons ce genre de décisions.

Il s'agissait là de la première ronde d'attribution de subventions nous permettant de profiter de la période estivale pour nous assurer que nos membres reçoivent les fonds qui leur sont essentiels durant leur saison la plus chargée et la plus exigeante sur le plan financier. La mesure s'inscrivait dans notre objectif à long terme de prendre nos décisions définitives d'attribution des fonds avant le début du mois de juin afin de recevoir notre subvention du gouvernement du Nouveau-Brunswick, de pouvoir distribuer les fonds et les mettre à la disposition des membres afin qu'ils puissent mener à bien leurs projets durant les mois d'été. Nous souhaitons conduire ces changements depuis longtemps pour permettre aux archives saisonnières et de faible envergure de réaliser plus facilement des projets durant leur période d'ouverture.

Cette ronde de remise de subventions a suscité plusieurs questions et problèmes à résoudre avant une ronde subséquente de révisions. Les rapports finaux sur les subventions de 2021-2022 ont été préparés et déposés, les subventions de 2022-2023 ont été attribuées et présentées, et les fonds ont été distribués.

Le CANB a aussi facilité l'attribution d'une subvention unique pour la technologie et la papeterie aux membres en 2022. Les subventions ont été attribuées, les fonds ont été distribués et plus de 14 000 \$ ont été remis à 15 demandeurs. Les fonds ont permis aux membres de renouveler de vieux outils comme des ordinateurs, des ordinateurs portatifs et des scanners.

ARCHIVES DU CANB, BASE DE DONNÉES DES DESCRIPTIONS ET SITE WEB

Nous avons mis à jour le site Web du CANB en y insérant les nouveaux membres et un aide-mémoire AtoM, et nous y avons téléversé des manuels archivistiques dans les deux langues afin qu'ils soient facilement accessibles aux membres.

L'agencement de la conception et de la mise en page de la page sur les membres a de plus fait l'objet d'une mise à jour importante.

Tout au long de l'année, la nouvelle conseillère en archivistique du CANB a fortement encouragé les membres à utiliser la base de données ArchivesCANB le plus possible. Katrina a reconnu qu'on avait dépassé les limites de mémoire du site faute d'avoir plafonné la limite du compte de chaque organisme à 1 Go. Elle a fait comprendre la limite existante et a engagé des pourparlers avec le bureau pour accroître la capacité de mémoire avec Artefactual. Katrina a également ajouté des vignettes aux profils des organismes qui en étaient dépourvus sur le site.

CONSEILLÈRE EN ARCHIVISTIQUE

Renée et Katrina ont collaboré sans tarder durant les deux semaines de transition afin que Katrina puisse commencer à travailler pour nos membres le plus efficacement possible. Katrina a une foule de connaissances archivistiques qui lui sera précieuse dans son rôle, car elle est titulaire d'une maîtrise en gestion des archives et des documents. Ces compétences s'avéreront infiniment avantageuses pour les membres, car Katrina les aidera à apprendre et à appliquer les normes et pratiques archivistiques. Ce bagage représentera par ailleurs un courant sous-jacent qui orientera la vision et la portée future des activités du CANB que réalisera Katrina. Son enthousiasme et sa bonne humeur sont fort bienvenus au CANB.

L'ardeur et la vision de Katrina ont beaucoup évolué depuis qu'elle a commencé à occuper le poste en juin 2022. En décembre 2022, la conseillère en archivistique a commencé à bénéficier de l'assurance-maladie complémentaire et du régime d'assurance-soins dentaires, et son salaire a augmenté de 5 % en février 2023. Ces mesures visaient non seulement à reconnaître l'excellent travail accompli, mais également à investir dans l'organisme et dans nos membres. Le CANB croit qu'elles nous permettront d'avancer

dans une phase stratégique où les besoins des membres pourront être mieux comblés et l'ensemble de l'organisme pourra améliorer et diversifier les services qu'il offre. Nous pourrions ainsi atteindre notre objectif principal de conserver les connaissances et la vision que Katrina apporte dans son rôle et de retenir ses services pour les besoins à long terme de la communauté archivistique du Nouveau-Brunswick. Le bureau reconnaît que l'effectif archivistique est devenu beaucoup plus concurrentiel ces dernières années – tel qu'en a témoigné l'embauche de deux archivistes professionnelles qualifiées en l'espace de quelques mois. La même situation a toutefois révélé qu'il faut offrir une rémunération qui correspond à l'expérience et à la formation des conseillers en archivistique et qui peut contribuer au maintien en poste d'une personne suffisamment longtemps pour que le CANB puisse continuer à progresser et à aider le mieux possible ses membres.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le CANB a organisé un webinaire de formation sur AtoM à l'intention des membres avec Lisa Snider (inscription de 23 membres). Le webinaire contenait de l'information sur la meilleure façon d'utiliser AtoM, la base de données qui permet à nos membres d'insérer des descriptions de leurs collections archivistiques et de les mettre à la disposition du public. Le CANB compte accroître l'utilisation de ce service et nous sommes actuellement en train d'explorer la capacité de l'instance de base de données fournie par Artefactual, la société archivistique canadienne qui possède et gère la plateforme.

Le CANB a en outre offert un webinaire sur les règles relatives aux normes de description archivistiques présentées par l'ancienne conseillère en archivistique, Renée Belliveau. De telles connaissances sont cruciales pour les membres qui doivent comprendre et appliquer ces règles dans la gestion des collections traitées dans le cadre d'une subvention ou de celles entrées dans AtoM.

Le CANB parrainera cette année la participation de la conseillère en archivistique à la conférence de l'Association of Canadian Archivists à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Renée avait assisté en 2022 à la rencontre virtuelle. La conférence représente pour la conseillère en archivistique une occasion parfaite pour nouer des liens avec les autres conseillers en archivistique provinciaux et territoriaux, et pour se tenir au courant des plus récents enjeux, pratiques et théories relatifs aux archives.

Le CANB a finalement proposé avec succès la tenue d'un atelier de l'Institut canadien de conservation intitulé « La numérisation des images fixes ». L'atelier se déroulera sur une période de quatre semaines en mai.

MEMBRES

Le nombre de membres du CANB a rapidement augmenté grâce à la vision de Katrina Swift. Il est passé de 38 en 2021 à 43 organismes et 2 adhésions individuelles en 2022-2023. Les visites sur place ont elles aussi augmenté après la COVID : il y en a eu plus de 18, dont 17 pendant que Katrina était en poste.

Katrina est en train de mettre au point des outils d'évaluation générale de la conservation (EGC) permettant d'évaluer les nouveaux membres et les membres existants sur une base périodique et de créer un tableau de bord documentant les priorités des membres, leurs défis, leurs projets et leurs coordonnées, afin d'harmoniser les subventions avec les priorités définies et de permettre à la conseillère en archivistique de fournir une aide par rapport à des aspects clés.

Le projet nous permettra de servir les membres de façon stratégique et de fonder nos efforts sur le travail déjà réalisé.

Un tirage au sort avec à la clé un appareil manuel de lecture pour microfilms a été organisé parmi les membres et remporté par Rose Staples de Mullen Heritage Archives. En outre, les membres bénéficient désormais de l'utilisation renouvelée de MailChimp pour la distribution de bulletins périodiques faisant part de nouvelles et de conseils, ainsi que du rétablissement de l'utilisation des plateformes de médias sociaux du CANB favorisant la participation et la communication tout en faisant la promotion des services que la conseillère peut fournir.

Mois	Nombre de demandes de renseignements
Mai 2022	26
Juin 2022	8
Juillet 2022	15
Août 2022	45
Septembre 2022	37
Octobre 2022	18
Novembre 2022	18
Décembre 2022	3
Janvier 2023	51
Février 2023	56
Mars 2023	118
TOTAL	395

Visites sur place

- Place Resurgo
- Musée de l'agriculture du Nouveau-Brunswick
- Maison Keillor
- Kingston Peninsula Heritage
- Kings County Museum
- Rothesay-Netherwood School Archive
- Central New Brunswick Woodmen's Museum
- Carleton County Historical Society
- Mullen Heritage Archives
- Keswick Ridge Historical Society

- Fundy St. Lawrence Dawning Waters Regional Council and Regional Council 15 Archives
- York Sunbury Historical Society et Musée de la région de Fredericton
- Musée de Grand-Sault
- Charlotte County Archives

PROJET DU RÉPERTOIRE DES JOURNAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le projet du répertoire des journaux du Nouveau-Brunswick est une collaboration entre l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), le CANB et les APNB qui mettra à la disposition du public et des chercheurs un répertoire à jour des fonds documentaires de journaux dans la province ainsi qu'un accès numérique à ceux-ci dans le domaine public. Non seulement il offrira aux chercheurs des renseignements vitaux sur l'endroit où accéder à des journaux physiques et numériques, mais il aidera en plus les membres lorsqu'ils prennent des décisions au sujet des journaux à conserver. Ils pourront vérifier quels organismes détiennent les copies maîtresses de journaux donnés, ce qui facilitera les décisions sur les journaux à conserver et ceux à retirer d'un inventaire. L'entreposage des journaux est difficile et nécessite beaucoup d'espace, de sorte que les membres pourront mieux comprendre dans quelle mesure les fonds documentaires des autres organismes ont une incidence sur leurs propres fonds. Les utilisateurs peuvent aussi visualiser l'historique de chaque titre de journal et ses itérations – une excellente ressource à consulter pour déterminer les journaux faisant partie des fonds d'un membre.

Une lettre de présentation a été rédigée et envoyée aux organismes gérant des fonds. Un organisme a été sélectionné pour un essai initial (l'Université Mount Allison) et des documents lui ont été envoyés. Un autre organisme a été sélectionné pour un deuxième essai (Grand Manan Archives) et des documents lui ont été envoyés, et on a mené à bonne fin le projet de l'organisme. Une deuxième lettre a été rédigée, révisée et envoyée à tous les organismes pour encourager la participation. Finalement, on a préparé une formation vidéo qui a été fournie en anglais par l'UNB et en français par la conseillère en archivistique du CANB. Des séances de formation dans les langues seront offertes lors de l'assemblée générale annuelle du CANB en juin.

Le CANB reconnaît que les petits organismes membres éprouveront de la difficulté à doter ce projet de ressources et à compléter l'inventaire requis. Nous avons à cette fin offert les services de la conseillère en archivistique à tous les membres afin de leur fournir un soutien en personne et de permettre une contribution de chaque organisation.

Le CANB espère mettre la dernière main à cette riche et incroyable ressource au cours de l'année à venir.

CONCLUSION

Ainsi se termine un bref survol de nos activités au cours de l'année qui vient de se terminer. J'espère que ces activités renforceront le rôle du CANB auprès de ses membres et

sauront témoigner d'une saine intendance en votre nom. Ce fut un plaisir pour nous de travailler pour vous au cours de la dernière année. Je pense que nous continuons à faire des progrès par rapport aux points mentionnés dans le présent rapport.

Nous serons ravis de recevoir tous les commentaires et toutes les suggestions de nos membres. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des préoccupations.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Julia Thompson, présidente

Heather Wilson, vice-présidente

Evelyn Fidler, secrétaire

David Mawhinney, trésorier

Ava Sturgeon, membre à titre personnel